



Analyse thématique de l'offre en services à la population sur le Pays du Trégor-Goëlo

Document de travail
(Juin 2006)

SOMMAIRE

Introduction: Du service public aux services à la population	3
1. Le Pays du Trégor-Goëlo et les services à la population	
1) La vocation de services des Pays	4
2) Les caractéristiques du Pays du Trégor-Goëlo	5
3) L'engagement du Pays du Trégor-Goëlo	10
2. Le diagnostic des services à la population	
Analyse thématique de l'offre en services à la population	12
Travailler	15
Se former	18
Se protéger	20
Se soigner	24
Communiquer et se déplacer	26
Consommer	31
Effectuer des démarches administratives	33
Eléments de conclusion	34

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, les manifestations pour la défense et le maintien des services publics se sont multipliées. Des élus et des habitants se sont mobilisés et se mobilisent encore partout contre la disparition et la réorganisation de ces services : remplacement des bureaux de poste par des agences postales, réduction du nombre de lits dans les hôpitaux de proximité, fermetures de recettes des impôts, menace sur les moyens de transport et de communication... Organisés pour répondre aux besoins fondamentaux du corps social, les services publics traduisent les préoccupations principales, les habitudes de vie d'une société et c'est cette implication dans la vie quotidienne des citoyens qui en fait justement un sujet si sensible et épineux.

Un relais partiel est donc assuré par les collectivités locales face au retrait de l'Etat en terme de services publics et , dans un contexte de décentralisation et de privatisation, les communautés de communes, pays, et prestataires de services privés s'ajoutent aux acteurs intervenants dans ce domaine. Cela rend ambiguë la notion de services publics, puisque désormais les domaines d'intervention se chevauchent.

Mais les attentes de la population rurale se tournant vers la qualité du service (présence, accessibilité) plutôt que vers son opérateur , il serait réducteur de prendre en compte uniquement les services de l'Etat dans l'analyse de la problématique. La tendance est donc au développement des services à la population, d'une part parce que des dispositions légales ont été prises et d'autre part, parce que le contexte socio-économique l'impose .

Les services publics désignent aujourd'hui indifféremment un large éventail de services dont les logiques économiques et sociales diffèrent autant que les appellations qu'on leur donne.(Le service public, les services à la personne , les services d'intérêt économique général...). La notion en devient floue.

L'étude menée au Pays prenant en compte toutes les activités du territoire qui participent à l'intérêt général, il convenait de retenir la notion large de « services à la population », à la jonction des besoins exprimés et des divers acteurs existants.

Car, au delà du débat sémantique, la solution n'est-elle pas de partir des besoins des citoyens et de s'organiser en fonction de la réalité de ces besoins ?

Le pays du Trégor-Goëlo constituant le cadre idéal d'une réflexion collective en matière d'aménagement du territoire, il convenait de commencer par la réalisation d'un diagnostic des services à la population, en raisonnant autour de la notion de qualité de service, qui inclut la satisfaction des usagers et la performance collective. Et, parmi toutes les thématiques qu'offre le champs des services à la population, six d'entre elles ont été retenues, compte tenu de leur poids dans les enjeux de qualité de vie et selon une observation globale des besoins actuels de la population du Trégor-Goëlo.

Cette analyse thématique de l'offre en services à la population a pour but de dégager la situation générale et non détaillée de l'offre.(chaque thématique pourrait et fait parfois l'objet d'une étude à part entière) Elle devrait permettre de rendre un peu plus lisible l'offre de services à la population, et de dégager les carences ou les incohérences du territoire en matière de services, et notamment en terme d'accès.

1. Le Pays du Trégor-Goëlo et les services à la population

1) La vocation de services des Pays :

« Si le développement local est tributaire de la présence de services au public, alors la vocation de services des pays est complémentaire de leur vocation de développement. »
Caroline Garcia, la Gazette des communes, 27 Juin 2005.

Initiées il y a près de 15 ans, les communautés de communes se sont engagées dans le défi de leur propre coopération à l'échelle des Pays.

Ces territoires de projet permettent de réunir espaces urbains et espaces ruraux en constituant des communautés à l'échelle des bassins de vie. Leur développement ne peut se concevoir sans la mise en œuvre d'une véritable solidarité qui passe par une meilleure organisation du service public et à la population.

Et dans ce domaine, l'intercommunalité s'est déjà imposée comme un acteur majeur : elle propose des réponses aux besoins qui montent en puissance au sein des populations (enfance, vieillesse, services à la personne), et les pays peuvent organiser une réponse lisible, cohérente et coordonnée à la question des services en palliant la diminution de l'offre de services par des solutions de proximité, par exemple.

La vocation de services à la population des Pays a d'ailleurs été affirmée par la LOADT du 4 février 1995, puis celle du 25 Juin 1999 et enfin par la loi Urbanisme et Habitat qui rappelle que « l'Etat et les collectivités locales tiennent compte du projet de Pays pour l'organisation des services publics »

D'ailleurs, les Pays ne s'y trompent pas et abordent la question des services à la population dans leur projet de pays, que ce soit dans le diagnostic territorial ou dans la stratégie, même si c'est pour indiquer que l'offre est satisfaisante et qu'il ne convient donc pas que le pays se saisisse de cette question.

Et, dans un contexte très concurrentiel, l'enjeu du développement des services conditionne réellement le dynamisme et la cohésion d'un territoire.

2) Les caractéristiques du Pays du Trégor-Goëlo

■ Un territoire cohérent : cohérence entre territoires vécus et intercommunaux

Hors aire urbaine de Lannion, un réseau de gros bourgs ruraux et de petites villes anime les 5 bassins de vie du Pays, constituant le cadre territorial du fonctionnement de la vie quotidienne (aires d'accès privilégié à l'emploi et aux services de proximité)

Les bassins de vie du Pays du Trégor-Goëlo



Source : Etude INSEE-DATAR-INRA-SCEES-2003

Et les aires d'influence des principaux pôles de services (d'après l'inventaire communal de l'INSEE)



Source : Côtes d'Armor Développement-
Juin04

On remarque ici une réelle adéquation entre le périmètre du Pays et les aires d'influence des pôles de services.

■ Un territoire dynamique :

• Une évolution positive de sa population :

Au recensement 1999, la population costarmoricaine était de 542 373 habitants

- Population urbaine : 54%
- Population littorale : 40%

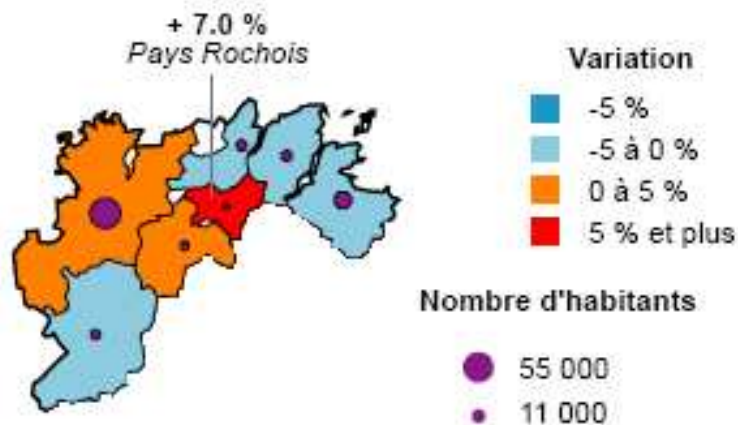
Celle du Pays de **112 685 habitants**.

La densité moyenne du Pays du Trégor-Goëlo est de 109 habitants au kilomètre carré et se marque nettement sur la côte. Ce chiffre est bien supérieur à la moyenne du Département des Côtes d'Armor qui est de 79 hbts/km².

L'évolution de la population entre 1990 et 1999 est contrastée en fonction des Communautés de communes. : celle du Pays rochois a connu l'évolution la plus forte (7%), suivi de la Communauté d'agglomération de Lannion - Trégor (4.7% dû au phénomène de concentration urbaine), alors que les Communautés des Trois Rivières et de Beg ar C'hra connaissent le phénomène inverse, respectivement -4.9% et -3.4.

Néanmoins, l'évolution totale du Pays du Trégor Goëlo est plutôt stable entre 1990 et 1999 puisqu'elle représente +1.4 % .

Evolution de la population par structure intercommunale entre 1990 et 1999 :



Source : Atlas de l'économie costarmoricaine (CAD22), Recensement général de la population .

Les résultats partiels du recensement de la population **2004** enregistrent globalement une **évolution positive de la population** du Trégor- Goëlo : l'augmentation suit la tendance bretonne (+0.78% par an en moyenne entre 1999 et 2004) plus on se rapproche de la ville centre, Lannion, et de la côte.

Autour de Lannion , Ploubezre (+1.4%), Ploulec'h (+1.3%), et Saint-Quay Perros (+1.2%) progressent. Parmi les deux plus grosses augmentations : Pommerit-Jaudy (+3.1%) et Trévou-Tréguignec (+3.6%)

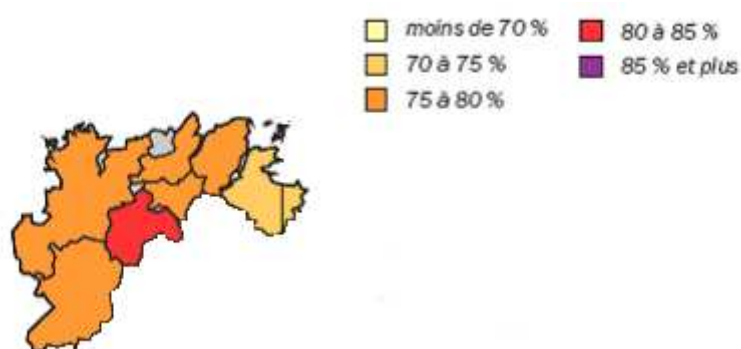
(chaque année, seule Lannion sera recensée. Pour les autres communes, le recensement s'étalera jusqu'en 2008).

- **Le territoire exerce une attractivité auprès des populations extérieures :**

Cela correspond à la fois à la diffusion d'un « développement résidentiel » du rural amorcé dès la fin des années 90 et à la dynamique de l'emploi : en effet,

Entre 1990 et 1999, le Trégor-Goëlo a été attractif avec 19300 nouveaux arrivants.

Part des actifs et de leur famille dans les nouveaux arrivants par structure intercommunale



Source : CAD22
Atlas de l'économie costarmoricaine, Juin 05

■ **Mais un territoire qui vieillit :**

Selon les projections démographiques de l'Insee et un scénario « central », défini par le groupe de travail constitué du Conseil Régional, du CESR et de la Préfecture de Région, la population de la Bretagne connaîtra un fort vieillissement dans les 10 / 15 prochaines années.

Projection de la population des 80 ans et plus dans le Pays du Trégor-Goëlo:

(Pays du Trégor- Goëlo : population totale : 112 685 habitants)

1999	2010	2020	2030
5514	8549	10 417	13142

De plus, la part des moins de 20 ans au Pays est inférieure à la moyenne bretonne, et celle des plus de 60 largement supérieure.

Population par tranche d'âge en 1990 et 1999

Source : Insee, recensement de la population

Pays du Trégor-Goëlo					Bretagne
	Nombre	en	Variation	Part en 1990	Part en 1999
					Part en 1999

	1999	1990-1999			
Moins de 20 ans	24 706	- 2 497	24.6	22.0	24.1
20-39 ans	25 316	- 2 287	24.9	22.6	26.9
40-59 ans	29 348	2 880	23.9	26.1	25.2
60-74 ans	20 991	1 870	17.3	18.7	15.3
75 ans et plus	11 902	1 646	9.3	10.6	8.5
Ensemble	112 263	1 612	100.0	100.0	100.0

La part des moins de 20 ans est inférieure à la moyenne bretonne sur le Pays, celle des plus de 60 ans largement supérieure.

De plus, le poids des 20-59 ans, correspondant aux « actifs » devraient diminuer à terme.

Le vieillissement aura de nombreux effets :

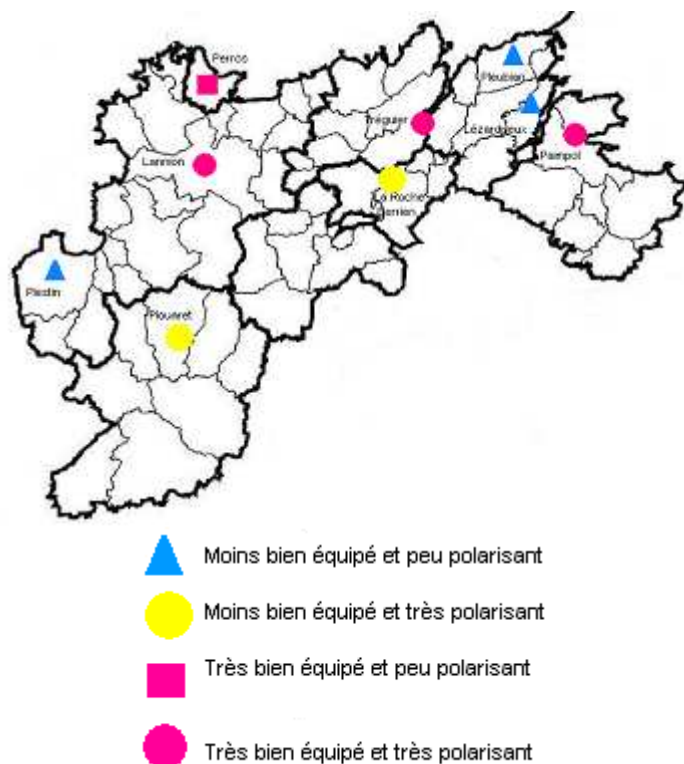
Ils seront multiples et en corrélation avec la nécessité d'adapter le maillage d'offre de services à la population :

- Perte de dynamisme du territoire
- Concurrence accrue entre les territoires pour une meilleure attractivité
- Nécessaires développement des services et dispositif de maintien à domicile, capacité d'accueil en établissement : pour satisfaire les besoins, vie associative, bénévolat, ..
- Problème de la mobilité des personnes
- Risque de spécialisation des territoires (davantage de personnes âgées sur le littoral, par exemple)
- Une densité moindre de certains territoires au profit des villes qui offrent des services
- Une nouvelle économie résidentielle (avec des services adaptés aux retraités)
- Problème de logement : la part de l'habitat individuel baisse pour un recours aux établissements spécialisés (et développement des services d'aide à domicile)
- Risque de conflits intergénérationnels (d'intérêts), effet sur la représentation sociale de la vieillesse

■ La structuration autour des pôles :

La carte ci-dessous s'inspire d'une détermination des pôles de services selon l'inventaire communal. Grâce à divers indicateurs de structuration du territoire (types d'équipement, population, aires d'influence...) l'Insee détermine ces pôles en recoupant les critères de quantité et de qualité en équipement de services .

(carte établie après le recensement des équipements essentiels par commune du Pays)



Source PTG

Organisé autour des pôles structurants de la ville de Lannion et des pôles intermédiaires de Tréguier et de Paimpol, le Pays du Trégor-Goëlo pourrait améliorer son maillage en services, en contribuant par exemple à améliorer l'offre en services sur les pôles de La Roche-Derrien ou Plouaret, qui attirent de nombreuses communes sur leur territoire

L'analyse du contexte territorial montre une relation entre l'évolution démographique, le taux d'équipement des pôles et le pouvoir de rayonnement des villes.

3) L'engagement du Pays du Trégor-Goëlo :

Le Pays du Trégor-Goëlo s'est déjà engagé sur des problématiques liées aux services à la population depuis 2004 et la commande d'une étude sur l'état des lieux de l'offre en services sur le territoire. Ce diagnostic mené par des étudiants en DESS Ingénierie des Territoires en Mutation se décline selon les thèmes de la santé, des derniers commerces, des personnes âgées et de l'enfance/ petite enfance et a permis d'identifier un certain nombre de faiblesses des services liés à ces domaines. Les conclusions de ce rapport identifient le Pays comme acteur potentiel dans la coordination des actions et dans la réflexion globale sur les services à la population.

En Mars 2005, un référent élu et du Conseil de Développement sont missionnés pour mener cette réflexion.

Depuis, une chargée de mission stagiaire sur les services à la population a été recrutée pour dresser un état des lieux des services à la population sur le territoire. Les premières réunions menées ont tout de suite mis en évidence la nécessité de différencier services à la population et services publics, et la complexité de la définition des « services publics ». Un débat s'est ensuite ouvert sur le devenir de ces services en milieu rural. La finalité des réunions étant de proposer des orientations stratégiques sur le territoire, le Pays s'est emparé de cette problématique avec un objectif : garantir à la population un niveau d'équipement suffisant pour la maintenir ou l'attirer sur le territoire.

Le premier comité de pilotage des services à la population s'est réuni pour la première fois le 4 Mai 2006 et trois axes de travail ont été retenus après analyse de l'offre : le transport, le développement des nouvelles technologies, et la concrétisation des Maisons de services à la population et du réseau. Ces pistes découlent d'une approche transversale à la problématique des services à la population et proche de l'expression des besoins à la population : *l'accessibilité*.

D'autre part, les différents programmes mis en place par le Pays prennent déjà en compte un certain nombre de questions relatives à la problématique des services à la population.

C'est le cas du *Pôle Territoire et Compétences*, qui travaille sur les thématiques de l'emploi et de la formation, du programme *Leader +*, qui soutient notamment un projet de coopération intitulé « Visioguichet » ou l'utilisation des nouvelles technologies pour une réponse adaptée au développement de services de proximité aux publics en milieu rural ; C'est aussi le cas de *l'Animation Territoriale de Santé*, qui a défini des priorités d'actions selon les besoins exprimés sur le territoire. Les faiblesses des services liés à la santé peuvent se décliner en différentes thématiques (isolement, souffrance psychique, conduites addictives, cadre et hygiène de vie, information et coordination) et concernent prioritairement les jeunes et les personnes âgées. *L'étude ODESCA* (Opération de Développement Et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat) décrit les territoires d'enjeux du territoire et préconise notamment de soutenir l'offre de proximité en milieu rural en intégrant la problématique des derniers commerces.

Le diagnostic de la situation des services à la population sur le territoire qui suit permet aujourd'hui de dégager une première analyse thématique de l'offre de services sur le Pays.

Il s'appuie sur une méthode de recensement et de synthèse de données. Le recoupement des données sociales, démographiques, prospectives avec les sondages existants (sondages de la DIACT, IPSOS..) permet déjà de dégager certaines pistes de réflexion.

Cette étude a pour but de présenter la situation non détaillée et générale de l'offre mais demande à être complétée par l'implication de l'ensemble des acteurs locaux à la réflexion. (monde associatif, prestataires de services..) La deuxième phase du diagnostic ,qui permettra de mesurer plus finement les évolutions récentes et les attentes de la population, commencera en septembre 2006.

2. LE DIAGNOSTIC DES SERVICES A LA POPULATION : analyse thématique de l'offre .

La collecte des informations nécessaires à l'aboutissement de cette analyse thématique de l'offre en services, s'est appuyée sur :

- L'audition de personnes qualifiées sur certaines thématiques (CAF, CPAM, ANPE, ASSEDIC)
- Des rencontres d'acteurs intervenants dans les champs faisant l'objet de l'étude . (Présidents d'EPCI, techniciens de communautés de communes)
- Une recherche documentaire : études, rapports, articles de presse, internet...
- L'utilisation d'une cartographie issue essentiellement de l'état des lieux « L'offre de services dans les Côtes d'Armor », document réalisé par les services de la Préfecture et du Conseil Général 22. Un recouplement , dès que possible, avec des données sociales-démographiques et des sondages concernant la satisfaction des besoins des usagers : Cet Extrait de l'enquête

IPSOS / Préfecture des Côtes d'Armor/Conseil Général des Côtes d'Armor daté d' Octobre 2005 est le point de départ de cette réflexion. 103 habitants du Trégor-Goëlo ont classé les services qu'ils veulent prioritairement trouver sur leur territoire :

Question posée : Parmi les types de services suivants, dites-moi quels sont les deux qui selon vous devraient être maintenus ou renforcés en priorité ?

	<i>Côtes d'Armor %</i>	<i>Trégor Goëlo %</i>
Les services liés à la santé, la vieillesse et la dépendance	38	29
Les services liés à l'éducation, l'enfance et la jeunesse (écoles, crèches , garde d'enfants)	34	36
Les services liés à la sécurité et au secours aux populations (police, gendarmerie, pompiers)	27	32
Les services de transports (train, routes, taxi)	24	30
Les services de proximité (commerces, services bancaires..)	18	16
Les services de communication et de télécommunication (téléphone, Internet, courrier)	12	9
Les services de l'emploi (ANPE..)	10	10
Les services de l'Etat tels que l'état civil, les impôts, documents administratifs etc.)	6	8
Autres	1	1
Ne se prononce pas	3	3

	<i>Côtes d'Armor %</i>	<i>Trégor Goëlo %</i>
	(1)	(1)

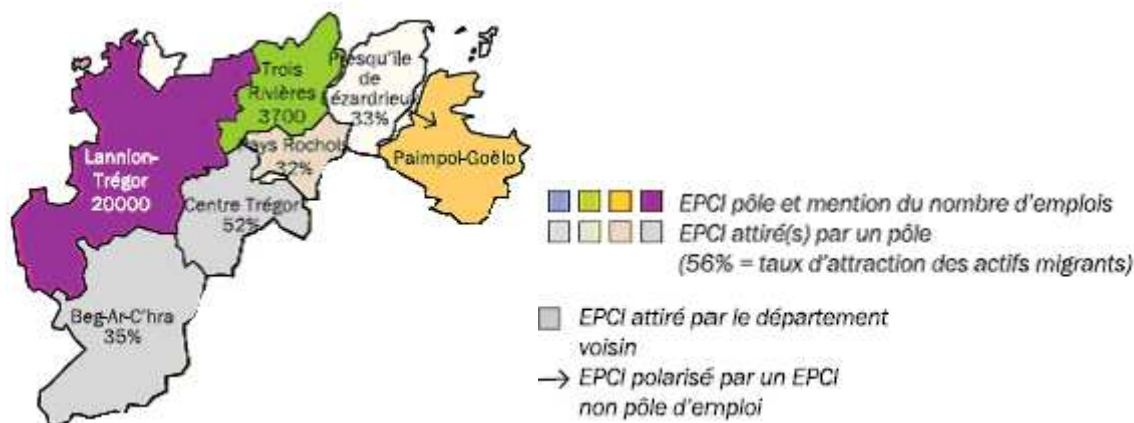
(1) Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles. Selon ces priorités, six catégories de services à la population ont été traitées. Elles se présentent par grandes fonctions de la vie quotidienne, selon une méthodologie proposée par le groupe d'étude du Conseil Régional de Bretagne investit sur cette question.

On y trouve à sa base les nécessités premières, et au sommet, l'accomplissement de soi. Ainsi, si ces besoins sont satisfaits, le territoire bénéficiera d'une cohésion sociale.

FONCTION	DOMAINE	SERVICES
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE	Insertion Accueil des enfants Formation	- ANPE - ASSEDIC - Mission locale - Services de garde - Ecoles, collèges, lycées - P.I.J, CEL - Enseignement supérieur
SE PROTEGER	Sécurité et accès au droit Action et protection sociale	- Police, gendarmerie - SDIS - Justice - CCAS / CCE - CAF - CPAM - MSA - Services associatifs autonomes - CSD
SE SOIGNER	Aide aux personnes âgées Santé	- EHPAD - Maisons de retraite - Foyer logement - USLD - médecins, établissement de santé, maisons médicales
COMMUNIQUER ET SE DEPLACER	Communication Transports	- services postaux - couverture ADSL - Infrastructures et routes - Transport interurbain - Lignes SNCF - Transport à la demande
CONSOMMER	Commerce et artisanat	- derniers commerces
EFFECTUER DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES	Démarches administratives	- services administratifs - services fiscaux

■ **TRAVAILLER : Pôle Territoire et Compétences.**

Les navettes domicile-travail à l'échelle des EPCI en 1999
Zones d'attraction des EPCI pôles d'emploi



Source : CAD22

L'économie du Pays du Trégor-Goëlo est partagée en quatre grands secteurs d'activités : l'industrie, les activités maritimes, l'agriculture et le tourisme.

Le taux d'activité du Pays Trégor - Goëlo est légèrement en dessous de la moyenne régionale. Les principales activités sont l'agriculture et la construction. Par ailleurs, l'activité économique se caractérise par une forte spécialisation industrielle et en services aux entreprises dans le secteur de l'électronique et des communications mais également dans le champ sanitaire avec les hôpitaux généraux et spécialisés.









Le pays concentre de nombreux emplois d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants, de chef d'entreprise ainsi que des emplois hautement qualifiés. La part des cadres et des professions intellectuelles supérieures est élevée.

	Pays Trégor-Goëlo	Bretagne
Population active 15-59 ans en 1999	44873	1 268 111
Taux d'activité 15-59 ans en 1999	71.5%	72.5%
Taux de chômage en 1999	12.5%	10.6%

■ Les Services publics de l'emploi :



Source : Offre de services au public dans les Côtes d'Armor

ANPE :		agence	MISSION LOCALE
		Point accueil emploi	
ASSEDIC :			
		sites d'accueil	
		Visioguichet	
			Permanences
			Cap Emploi (Ohé Prométhée)

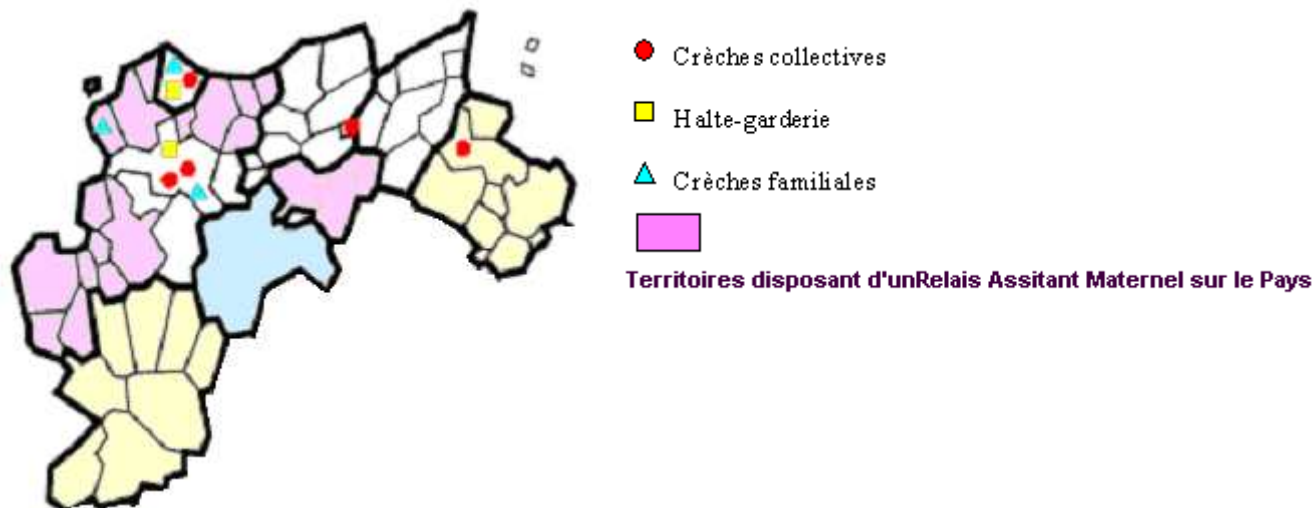
- La Direction du Travail et de l'Emploi et la Direction Départementale de l'ANPE de Saint Brieuc sont appuyés par le réseau des :

- Agences locales pour l'emploi (ANPE) : 1 à Lannion
Et les points d'accueil emploi ANPE : Plouaret, Tréguier, Paimpol.
- Missions locales : siège à Lannion, antenne à Paimpol,
(7) permanences à Plestin, Plouaret, Perros, Tréguier, La Roche, Pleubian, Lézardrieux.
- Assedic : site d'accueil à Lannion, 1 Visio à Paimpol.
- Cap Emploi (Ohé Prométhée) : 2 à Lannion.
- Les Maisons de l'Emploi : Lannion, Tréguier, Paimpol

ENJEUX : Ceux du Pôle Territoire et Compétence du Pays :

- appuyer l'élaboration , la mise en œuvre puis la consolidation de ce qui est convenu d'appeler « volet emploi formation »
- contribuer à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail local dans une double perspective d'efficacité et d'équité.

■ Accueil des enfants



- Les services de garde d'enfants : les structures existantes :

Structures EPCI	RAM	Crèche		Halte garderie	CLSH	Centre d'éveil
		collective	familiale			
CALT	2	2	2	1	5	0
Paimpol G.	1	1	0	0	2	1
Trois Rivières	En projet	1	0	0	2	0
Presqu'île Lézardrieux	0	1	0	0	1	0
Beg ar C'Hra	1	0	0	0	1	1
Centre Trégor	1	0	0	0	1	0
Pays rochois	1	0	0	0	0	0
Perros	0	1	1	1	1	0

*dont classes uniques.

Remarque : Sur le territoire, il manque de structures accueillant les enfants pour les mercredi et les petites vacances, d'aide aux devoirs et soutien scolaire, et on constate une carence de communication entre les structures.

Cette faiblesse est redondante dans différents points du territoire: Pays Rochois, Presqu'île de Lézardrieux, commune de Coatacorn, et la Communauté de communes des Trois rivières. Constat d'un renforcement des compétences de l'intercommunalité dans ce secteur : (**EPCI**)

■ **Se former :**

-Les écoles, collèges et lycées

	Etablissements scolaires			
	EM	EP	C	L
LannionTrégor Agglomération	18	31	4	4
Paimpol-Goëlo	7	8	2	3
Trois Rivières	4	3	1	2
Presqu'île Lézardrieux	3	7	0	0
Beg Ar C'Hra	0	6	1	0
Centre Trégor	1	7*	0	0
Pays rochois	1	5	0	0
Perros	3	3	1	0

*+ aide aux devoirs.

- **Le réseau INFORMATION JEUNESSE** de Bretagne propose par le biais de 6 **Points d'Information Jeunesse** sur le Pays (2 à Lannion, 1 à Perros, Plestin, Plouaret, et Tréguier) l'accueil et la mise à disposition d'un ensemble d'informations utiles à tous les jeunes de 16 à 25 ans : classement par thème :

Emploi, formation, métiers / Jobs d'été/ Logement des jeunes / Prévention Santé/ Echanges internationaux / ...

-Les Contrats éducatifs locaux (Conseil Général) « Les Contrats Educatifs Locaux sont nés de la volonté d'appréhender l'éducation des enfants et des jeunes dans sa totalité. Ces contrats ont été mis en place pour mettre en cohérence tous les temps, scolaire, péri et extra scolaires. Il s'agit d'aborder l'éducation dans sa globalité, avec l'ensemble des partenaires concernés par ce qui est désormais défini comme une mission partagée: familles, Etat, et en particulier les enseignants, milieu associatif, collectivités locales, pour parvenir à une réelle continuité éducative. » Site C. E. L., Conseil général 22.

- l'IUT de Lannion : il regroupe quatre départements :

- Réseaux et Télécommunications (R&T),
- Mesures Physiques (MP),
- Informatique (Info),
- Information & Communication (Info-Com).

Il propose quatre Diplômes Universitaires de Technologie (DUT), quatre Licences Professionnelles (LP), deux Diplômes d'Université (DU). Le campus comprend aussi les services du CROUS (cité et restaurant universitaires).

 ENJEUX :
Répondre aux besoins croissants

■ SE PROTÉGER

■ Sécurité et accès au droit :

- Police et Gendarmerie :

- 1 compagnie (Lannion)
- 2 Communautés de brigades : (différent des limites des EPCI)
 - Tréguier/Lézardrieux/La Roche Derrien
 - Lannion/Plouaret/Plestin/Paimpol-Goëlo

Depuis 2003, le groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor fonctionne selon le principe des communautés de brigades : c'est-à-dire la mise en commun des moyens de plusieurs unités territoriales, sur un territoire répondant à une logique géographique et humaine :

- Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : établissement public autonome.

11 centres de secours : Plestin, Plouaret, Lannion, Perros, Tréguier, Loguivy, Pleubian, Bréhat, Lézardrieux, Paimpol, Pléhédel.

- Compagnie de Lannion : CALT, Communes de Plouaret, Lanvellec, Le Vieux Marché et Cdc des 3 Rivières.
- Compagnie de Guinguamp : les autres communes de Beg Ar C'Hra, Trégrom, Pluzunet.
- Compagnie de Paimpol : Cdc Paimpol Goëlo, Presqu'île de Lézardrieux et une partie du Centre Trégor et du Pays Rochois.

- La Justice : la circonscription du **Tribunal d'Instance** de Lannion couvre la majeure partie du territoire, exceptée la Cdc de Paimpol Goëlo dépendante de la circonscription de Saint Brieuc (un Tribunal d'Instance à Paimpol)

Remarque :Création du Conseil Départemental d'accès au droit

■ ENJEU : Maintenir un fonctionnement opérationnel des services de protection, un maillage plus resserré. (Depuis 2003, principe de communautés de brigade dans la gendarmerie)

■ Action et protection sociale

- Les **centres sociaux (CCAS)** : établissements publics administratifs : autonomie juridique et financière. Régi par un CA dont le Président est le maire. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et les différents organismes privés. Développe différents services ; autour de l'aide à domicile (transports pers. Handicapées, garde-malades/aides à domicile, portage repas. Gère foyer logement... : Présence sur le territoire : 1 CCAS à Lannion, 1 à Paimpol

- Les Comités cantonaux d'entraide (**CCE**) : gèrent les services d'aide ménagère, des soins infirmiers, des soins à domicile et le service de garde à domicile pour les

personnes âgées ou handicapées. Ils gèrent aussi un service mandataire (aide aux démarches administratives et de gestion) et un service de téléalarme.

En terme de présence, ils couvrent tout le territoire:

- Le CCE de Paimpol intervient aussi sur Plouézec, Plourhan, Plourivo, Yvias, Kerfot.
- Le CCE de Plestin intervient sur Trémel, St Michel, Tréduder (pas d'aides ménagères), Plufur, Lanvellec, Trédrez Locquémeau, Ploumilliau, Plouzélambre.
- Le CCE de Tréguier : Lanmérin , Trézény , Plougrescant, Penvenan, Minihi-Tréguier, Coatreven, Camlez, Plouguiel / CCE La Roche Derrien : Pmmerit Jaudy, La Roche, Troguéry, Pouldouran, Cavan, Coatacorn, Hengoat, Quemperven, Prat, Mantallot, Berhet. / CCE Pleubian : Lanmodez, Kerbors, Lézardrieux, Peumeur Gaultier, Trédarzec, et Pleudaniel (47 pers. employées)
- Le CCE de Plouaret : Vieux Marché, Loguivy Plougras, Trégrom, Pluzunet, Tonquédec, Plougras, Plounévez Moëdec. *L'Association Ty Joncour délivre des services de ce type sur la communauté de communes de Beg Ar C'Hra.*
- ***Les permanences CAF :***
Prestations : La Caisse d'Allocations Familiales n'a pas seulement un rôle de distribution de prestations familiales. Elle a pour mission l'action sociale et familiale. Les services peuvent être affectés directement vers les familles, ou faire l'objet de partenariats locaux.
Ses actions visent à :
 - favoriser la conciliation entre la vie familiale, professionnelle et vie sociale tout en contribuant à l'épanouissement de l'enfant
 - améliorer le cadre de vie des familles
 - accompagner et soutenir les familles fragiliséesElles peuvent se traduire par des contrats enfance ou temps libre, par le fonds de solidarité logement ou encore par des prêts et subventions aux associations et collectivités locales.
Présence sur le territoire :
Beg Ar C'Hra : Permanences en mairie de Plouaret le premier mardi de chaque mois (9h30-12h)
LTA : à Lannion du mardi au Vendredi et les 2^{ième} et 4^{ième} Lundi du mois (9h30-17h)
Les Trois Rivières : à Tréguier le Vendredi après-midi
Paimpol-Goëlo : au Centre médico social de Paimpol tous les vendredi (9h30-12h et 13h30-17h)
Les usagers de la CAF habitant la Communauté de communes du Centre Trégor et le Pays rochois sont orientés vers les lieux d'accueil précédemment cités ou vers Guinguamp. Ceux de la Presqu'île de Lézardrieux vers Paimpol ou Tréguier.
- ***Les permanences CPAM :***
La Caisse Primaire d'Assurance Maladie est une entreprise privée chargée d'une mission de service public . Le Pays du Trégor-Goëlo dépend de la CPAM de Saint-Brieuc mais Lannion et Tréguier en sont des centres administratifs principaux.
Des points d'accueil sont situés à :
Paimpol : Centre Dunant le mardi et le jeudi (8h30-12h15 et 13h30-16h15)

Perros : mairie : Vendredi 10h-12h

Plestin les Grèves : mairie : Le lundi 14h-15h30

Plouaret : Mairie : Mercredi 14h- 15h30

L'accueil des assistantes sociales se fait sur rendez-vous mais en cas de difficultés de déplacement, un technicien peut se rendre à domicile.

- ***Les permanences MSA :***

La Mutuelle Sociale Agricole est un organisme de protection sociale des agriculteurs et de leur famille. Elle accueille le public au centre de proximité de Lannion du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

-Services associatifs autonomes : ADMR,APA(Allocation Personnalisée d'Autonomie :est destinée à renforcer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie(pour toute personne âgée de plus de 60 ans). Le montants des allocations sont calculés en fonction de la grille AGGIR (Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources), grille reprise par la CNAM. Deux catégories d'APA : APA à domicile ou en établissement.

-Actions du Conseil Général : les circonscription de solidarité départementale :
Sur le département, 12 espaces géographiques ont été créés en fonction des réalités économiques, sociales, culturelles et administratives locales. Au sein de ces circonscriptions, le Conseil Général et la CAF impulsent ensemble une politique d'action sanitaire et sociale.

Domaines d'intervention :

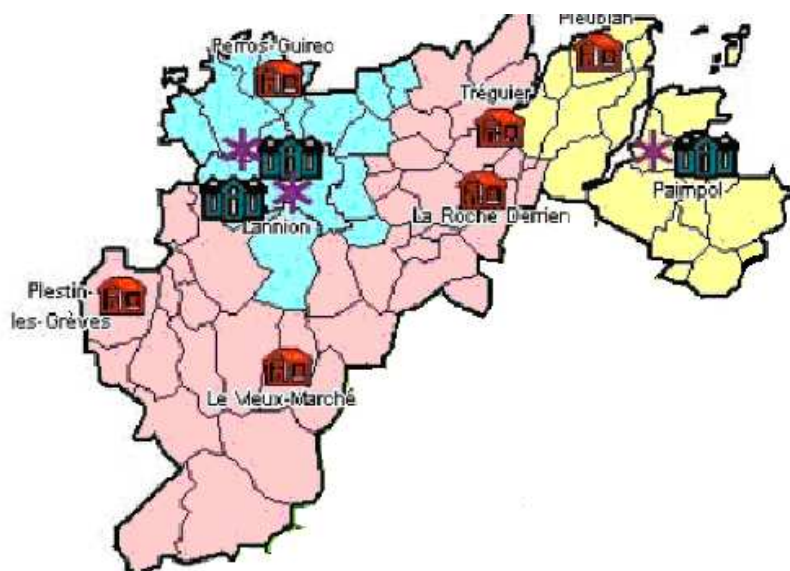
Action sociale, polyvalente

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)




L'action éducative

L'insertion(RMI)

- 3 circonscriptions départementales : 2 à Lannion, 1 à Paimpol (3 zones d'actions)
- 6 centres de la solidarité départementale : Plestin, Le Vieux Marché, La Roche Derrien, Tréguier, Pleubian.
- 3 Centre locaux d'Information et de Coordination (CLIC) : Lannion(statut associatif), Tréguier, Paimpol.(gérés directement par le Conseil Général)
- 2 permanences sociales ou PMI : à Lannion :



Source : « Offre de service au public dans les Côtes d'Armor ».

-  Circonscription de la solidarité départementale
-  Centre de la solidarité départementale
-  Permanences sociales ou PMI

Remarque :

Si les lieux d'accueil des prestataires de services parapublics sont plutôt bien répartis, ils sont inégalement accessibles en terme d'horaires d'ouverture. Les centres sociaux, Comités cantonaux d'entraide ou CSD sont eux très bien répartis et leur missions couvrent de nombreux besoins : accueil, orientation, prévention protection de l'enfant et de sa famille, l'insertion des personnes en difficulté, la lutte contre la pauvreté.

ENJEUX :

- Améliorer l'information de l'offre de services à la population auprès des usagers
- Adapter les horaires d'ouverture
- Mutualiser les moyens

Le maillage des services correspond à une logique départementale. Le dispositif d'urgence s'appuie sur un fonctionnement en réseaux . Le service d'accueil des urgences et le service médical d'urgence (SMUR) se situent au Centre Hospitalier de Saint-Brieuc.

On trouve une unité de proximité d'accueil et de traitement des urgences ainsi qu' un SMUR sur les centres hospitaliers la Lannion et de Paimpol.

-Secteurs de garde des médecins généralistes : 3 grands secteurs sur le Pays : Lannion ouest ; Lannion centre ; Lannion est (couvrant les communes de LTA, Beg Ar C'Hra, ; des Trois Rivières du Centre Trégor et du Pays Rochois.)

Les communautés de communes de la Presqu'île Lézardrieux et de Paimpol-Goëlo dépendent du secteur de Paimpol et Saint-Brieuc Nord.

Quant aux communes situées au sud de Beg Ar C'Hra (Plougras, Loguivy et Plounévez Moëdec),elles dépendent du secteur de garde de Guiguamp Ouest.

Remarques : Les Maisons médicales de garde : Une à Lannion et une autre à Paimpol. Avec un système de gardes et de médecins effecteurs , elles permettent d'assurer la permanence des soins de 8h à minuit. Puis , de 00h à 8h, un dispositif transitoire complète le système. Ces expériences pilotes (8 maisons sur le département) devraient céder la place à un dispositif permanent.

Les EPCI participent à la fourniture de services liés aux soins à domicile, services d'entretien ; portage des repas ; aides ménagères.

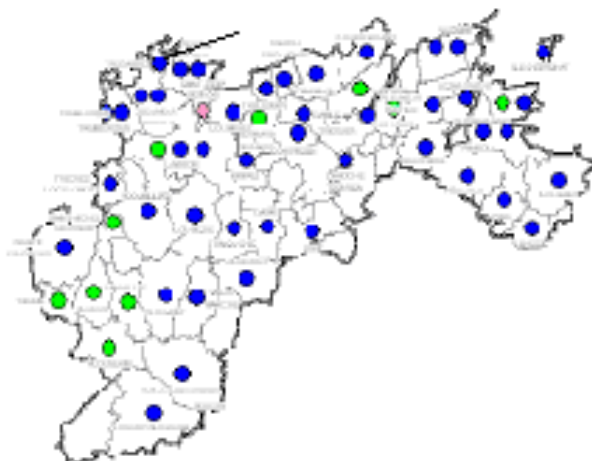
 ENJEU (celui de l'Animation Territoriale de santé) Maintenir une offre de santé sanitaire de proximité sur le Pays

■ COMMUNIQUER ET SE DEPLACER :

■ Communiquer

- Le réseau postal :

- 43 bureaux de poste
- 9 agences postales
- 1 relais poste (Saint Quay Perros.)



Source : « Offre de services au public dans les Côtes d'Armor »

- Agence postale
- Relais poste
- Bureau de poste

Le réseau de la poste constitue un maillage du territoire avec au maximum 8 points de contact dans un rayon de 8 à 12 kilomètres. Mise en place après la mise en œuvre de la procédure de concertation prévue par la Charte de dialogue territorial

Pour rénover son réseau (inchangé depuis le début du XXème siècle), la Poste a créé de nouvelles modalités d'accès au service : l'agence postale communale (installée dans les locaux de la mairie, association avec une commune ou groupement de communes pour effectuer certains services municipaux et des opérations postales : ex) Loguivy) et les Relais Poste/Point Poste : établis chez des commerçants à qui La Poste a donné mandat, par une convention de partenariat (ex : Saint Quay Perros où création du service de proximité).

- **Le haut-débit :**

Le répartiteur France Télécom étend son action à toutes les communes du Pays. Plus de 90% des communes du département peuvent se raccorder au réseau Internet par l'ADSL. De plus, un réseau hertzien est prévu par le Conseil Général avec la Nouvelle Technologie dite WIMAX. (Source : Leader +)

Fin 2006 : 100% des centraux seront reliés au haut débit : tel est l'engagement de France Télécom.

Tous les centraux téléphoniques seront équipés fin 2006.

Depuis le 1^{er} octobre 2005, 94% des centraux téléphoniques (les Unités de Raccordements d'Abonnés) du Trégor-Goëlo sont sur zones ouvertes à l'ADSL, le territoire Trégor-Goëlo est bien placé, au même niveau que St Briec.

Les zones non couvertes (lignes trop longues) sont en recherche d'une solution en partenariat avec le Conseil Général des Côtes d'Armor.

Sur notre territoire Trégor-Goëlo, 68 communes sont ouvertes, il restera à fin 2006, 290 lignes non raccordables à l'ADSL, technologie actuelle.

Les centraux téléphoniques n'ont pas toujours la même couverture géographique que les communes.

35,5 % d'internautes sur le Pays du Trégor-Goëlo :

Dont 24% ont accès au Haut débit.

- Les plus fortes utilisations d'Internet sur notre territoire :

Perros-Guirec et Saint-Quay-Perros : 50% d'internautes dont 38% ont accès à l'ADSL

Louannec : 49,5 % d'internautes dont 35% ont accès à l'ADSL

Lannion : 47,5 % d'internautes dont 37% ont accès à l'ADSL

- Les plus faibles taux d'utilisation d'Internet sur notre territoire :

Pouldouran : 19 % d'internautes dont 10% ont accès à l'ADSL

ENJEUX : Maintenir la qualité de l'offre existante

■ Se déplacer

D'après l'enquête IPSOS / Préfecture des Côtes d'Armor/ Conseil Général des Côtes d'Armor, pour **30%** des habitants du Pays du Trégor-Goëlo (103 personnes interrogées) , les **services de transport** devraient être maintenus ou renforcés en priorité.

- **Infrastructures et routes : Services du Conseil Général et de la DDE**

- 1 agence technique départementale
- 2 unités territoriales : Lézardrieux et Lannion
- 1 antenne routière : Plouaret
- 1 antenne maritime : Paimpol
- 3 centres d'exploitation de la route : Plestin, Caouennec, Tréguier

- **Un périmètre de transport : le Pays**

Infrastructures et espaces d'activité dans le Pays du Trégor-Goëlo

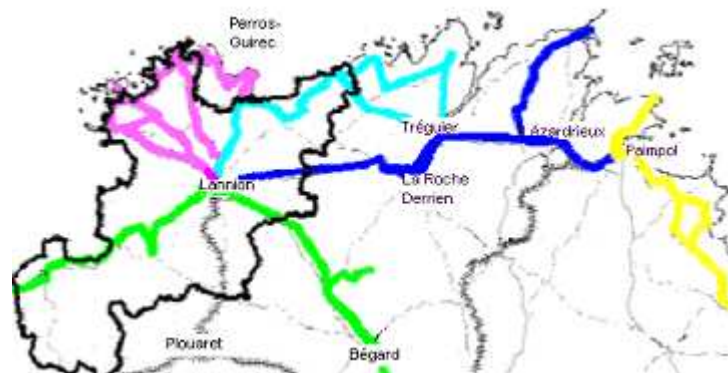


Source : CAD 22,
Mars 05

D'importantes améliorations routières (axe Lannion-Guinguamp et contournement de Lannion) sont en cours de réalisation. L'aéroport de Lannion, avec des liaisons vers Paris, enregistre une hausse régulière de son trafic passagers (+ 35% depuis 1990)

- **Cinq lignes de transport interurbain** (Le Conseil Général) :

- Lannion- Côtes de Granit rose
 - Tréguier- Trestel- Lannion
 - Lannion- Paimpol
 - Lannion- Plestin - Morlaix
 - Saint-Brieuc- Lannion
- (+ La ligne urbaine de Lannion)



Remarque : L'électrification de la ligne Plouaret-Lannion permet à présent la desserte de Lannion par TGV.

- **Les compétences des collectivités territoriales en matière de transport :**

La Loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) (82) confère aux collectivités locales la responsabilité de l'organisation des transports publics.

Région : Transport régional ferroviaire et routier (TER Bretagne et lignes de car régionales)

Département : transport régulier non urbain de personnes ; circuits spécifiques scolaires ; transport des élèves et étudiants handicapés sur tout le territoire départemental, excepté les périmètres de transport urbain des agglomérations. A la demande des communes ou communautés de communes, le département peut leur faire assurer tout ou partie de l'organisation d'un service. Ces communes ou groupements deviennent alors autorités organisatrices secondaires, par délégation du département.

Agglomérations : transport urbain ; transport scolaire ; transport de personnes à mobilité réduite.

Selon une étude de l'INSEE datée de Septembre 2005, la part du budget que les ménages consacrent au transport est passée de 11 à 15% entre 1960 et 2004. Le transport devient donc le deuxième poste de dépenses après le logement .

En effet, d'après le rapport du CESR de Bretagne publié en Janvier 2004 et intitulé « Quels modes de vie demain en Bretagne », cette priorité croissante accordée par les actifs et non actifs (retraités particulièrement) au lieu de résidence (par rapport aux lieux de travail et de services) affectera l'organisation du transport.

La Région, le Département et les collectivités se sont emparés de ces questions, et de nombreuses initiatives complémentaires émergent : le développement du transport à la demande et le déploiement des centrales de mobilité en font partie.


- **Le transport à la demande** est un service de transport public qui ne fonctionne que lorsqu'une réservation a été enregistrée. Il est préconisé pour un large public et pour de nombreux motifs de déplacements : loisirs, études, démarches administratives, courses...

Le T.A.D. est généralement conçu, défini et géré par une collectivité locale (communauté d'agglomération, communauté de communes après un transfert

de compétences). L'exécution du service est ensuite confiée à des transporteurs suite à un appel d'offres. Les types de transport sont divers : ligne virtuelle, desserte zonale, porte-à-porte et les horaires libres ou fixes.

- **La centrale de mobilité** est une structure (association, organisme, service public..) dont la fonction est de faciliter la mobilité de ses usagers. Si la centrale fournit de l'information et prend les réservations, elle travaille aussi avec les transporteurs, les entreprises, les administrations, les centres commerciaux...pour améliorer le système de transport local par l'animation et la concertation. Elle recense les initiatives en matière de mobilité, les évalue et tente de les essaimer sur d'autres parties du territoire.

D'après le rapport du CESR, ces centrales de mobilité devraient se développer à l'échelle des territoires vécus, lesquels ne s'inscrivent pas forcément dans les limites administratives. Elles pourraient être portées par les Communautés de communes, les Communauté d'agglomération ou les Pays, appuyés si nécessaire par le Conseil général et régional.

 ENJEUX : Cohésion sociale.

- assurer une mobilité aux personnes les plus fragiles à un prix raisonnable
- enjeu économique
- enjeu environnemental.

■ CONSOMMER :

Source : étude ODESCA, Pays du Trégor-Goëlo.

Selon les comportements de fréquentation des habitants, on peut distinguer 5 territoires d'enjeux commerciaux distincts (Plestin-les-Grèves ; Beg Ar C'Hra ; Lannion Agglomération ; Centre Trégor - Pays rochois - Presqu'île -3 Rivières ; et Paimpol Goëlo : comprenant chacun plusieurs niveaux d'enjeux liés à la structuration de l'offre commerciale et artisanale :

- 4 pôles intermédiaires structurants : Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Tréguier, Paimpol.
- 1 agglomération centrale : Lannion
- 8 pôles d'appui de proximité : Plouaret, Trébeurden, Trégastel, Penvénan, Pleubian, Lézardrieux, Ploubazlanec, Plouézec.

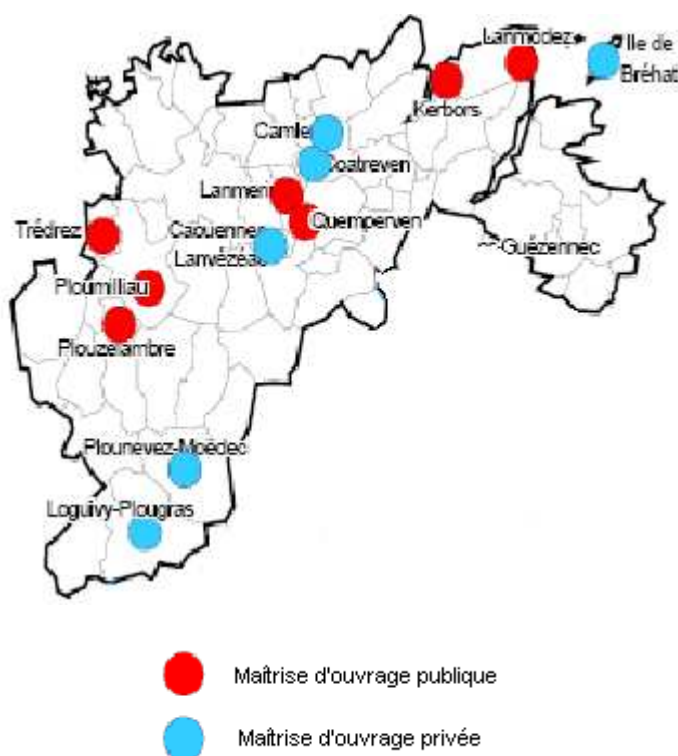
Territoires d'enjeux	Données ODESCA	Offre commerciale	Offre artisanale	Environnement
Lannion/Perros		Extrêmement dense et concentrée autour de Lannion, solde d'attraction largement positif	Grande dépendance envers l'activité réalisée en sous-traitance	Niveau de revenus élevé, part d'actifs importante même si elle faiblit vers la partie du Centre Trégor
Paimpol Goëlo		Très attractive sur Paimpol, maillage presque optimum du territoire en terme de services	Offre quantitativement intéressante et diversifiée, mais pb départs retraite, surtout pour artisans du BTP	Dynamique démographique moyenne avec vieillissement progressif de la population
Tréguier		Trois points principaux : Tréguier/Minihiy, Pleubian et Penvénan et une incidence de Lannion et de Paimpol	Offre diversifiée et présentant une bonne dynamique	Forte attractivité touristique, population partiellement vieillissante, niveau de revenus très moyen
Plestin-les-Grèves		Offre essentiellement concentrée sur Plestin les Grèves, sans réelle opportunité de meilleur maillage juste autour. Très bon niveau qualitatif.	Quantitativement un peu limitée mais qui s'inscrit dans une logique d'organisation plus large du territoire	Territoire « frontière » très interdépendant avec le Pays de Morlaix, avec une bonne dynamique démographique et touristique
Secteur Sud		Offre extrêmement limitée quantitativement et donc particulièrement	Quantitativement très limitée (liée à la superficie du territoire et au	Population vieillissante et à mobilité limitée

	fragile	nombre d'habitants). Des artisans à la moyenne d'âge particulièrement élevée.	
--	---------	---	--

Les propositions d'orientations préconisées par l'étude ODESA du Pays tournent autour de 7 axes :

- Maîtriser le développement commercial
- Renforcer les pôles intermédiaires
- Soutenir l'offre de proximité en milieu rural
- Anticiper les transmissions et favoriser la création d'entreprises commerciales et artisanales
- Appuyer la modernisation des entreprises prioritairement en milieu rural
- Renforcer le professionnalisme
- Professionnaliser la démarche collective et animer l'ensemble du territoire :

- **Les derniers commerces**



C'est-à-dire les derniers commerces ayant bénéficié d'une aide du Conseil Général depuis 1983 dans les communes de moins de 2000 habitants :

- 7 de maîtrise d'ouvrage publique : Trédrez, Locquémeau, Plouzelambre, Lanmérin, Quemperven, Kerbors, Lanmodez
3 de maîtrise d'ouvrage privé : Lanvézéac, Coatrevén, Camlez.

■ EFFECTUER DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

- **Préfecture d'arrondissement** : Lannion.

Mission traditionnelle de conseils aux élus comme aux EPCI, et contrôle de légalité des actes des communes et des établissements publics.

- **Mairies** : maillage très dense.

Dans les Côtes d'Armor, une mairie est ouverte en moyenne 27 heures par semaine.

Le temps d'accueil au public est très important : une majorité des communes ouvrent leur mairie entre 30 et 35 h /semaine. Les services municipaux bénéficient d'une grande expérience dans de nombreux domaines.

- **Les services fiscaux** : 2 centres des Impôts-recettes à Lannion et Paimpol : recettes élargies à tout le territoire.

La réorganisation des services qui a débuté le 1^{er} janvier 2003 à Paimpol a pour but de rationaliser leur implantation territoriale et d'améliorer le service rendu au contribuable.

- **Les Communautés de communes** :

Communauté d'agglomération Lannion-Trégor

Communauté de communes de Beg Ar C'Hra

Communauté de communes du Centre-Trégor

Communauté de communes du Pays Rochois

Communauté de communes des Trois Rivières

Communauté de communes Presqu'île de Lézardrieux

Communauté de communes Paimpol-Goëlo.

Remarque : L'initiative « interlocuteur unique » est la concentration en un même lieu de services précédemment séparés. Cette réorganisation ne devrait pas entraîner la suppression d' « hôtel des impôts ». Le regroupement de ces services au sein d'hôtels de finances est engagé en certains points du territoire costarmoricain. (*Source : Direction des Services Fiscaux*)

■ ENJEUX :

Le réseau des mairies peut constituer un point essentiel pour renforcer et développer de nouveaux services sur le territoire.

Intégrer le processus de réorganisation des services dans une vision prospective de la présence.

3. ELEMENTS DE CONCLUSION

Dans son ensemble, le Pays du Trégor-Goëlo semble plutôt bien pourvu en services à la population. Ce maillage est essentiellement dû à la présence du pôle structurant de la ville de Lannion et des pôles intermédiaires de Tréguier et de Paimpol et à une adéquation quasi-parfaite entre le périmètre du Pays et les aires d'influence des pôles. Cependant, la forte attraction des pôles est en corrélation avec la faiblesse du niveau d'équipement des petites communes rurales environnantes.

De plus, l'analyse de la structure de la population (ex population vieillissante), et le contexte national laissent craindre une baisse de la qualité de l'offre. Enfin, un des éléments clés dans l'approche de l'offre de services est l'accessibilité. Et, sur ce point, on assiste à une inégalité territoriale.

Ainsi, à la question : « *de manière générale, diriez-vous que près de chez vous l'accès aux services publics, services d'intérêt général (transports, SNCF, EDF-GDF, la Poste etc.) et services de proximité est très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout satisfaisant ?* », 103 habitants du Trégor-Goëlo interrogés répondent :

	Côtes d'Armor %	Trégor-Goëlo %
Très satisfaisant	17	13
Plutôt satisfaisant	59	54
Moyenne « satisfaisant »	76	67
Plutôt pas satisfaisant	14	20
Pas du tout satisfaisant	9	11
Moyenne « Pas satisfaisant »	23	31
Ne se prononce pas	1	2
	100	100

(Source : Extrait de l'enquête IPSOS / Préfecture des Côtes d'Armor/Conseil Général des Côtes d'Armor- Octobre 2005)

La mauvaise accessibilité aux services pour certaines communes rurales implique donc le resserrement du maillage en services ou le développement des systèmes de déplacement.